

Alexandre Terrettaz  
1942 Le Levron  
027 785 14 60  
079 758 13 27  
alexandre.terrettaz@bluewin.ch

Monsieur  
Pierre Perruchoud  
Président de l'UVE  
Les Valettes  
1932 Bovernier

Le Levron, le 28 juillet 2007

## **Championnat valaisan par équipes**

Monsieur le Président de l'UVE

Voici deux propositions de modifications du règlement du championnat valaisan par équipe, cadence lente, sur lesquelles j'aimerais que l'Assemblée des délégués de l'UVE se prononce :

### Article 4.2

*Etat actuel* : Un joueur ne peut jouer la ronde finale du CVE que s'il a joué au moins un match durant la saison en cours.

*Modification proposée* : Un joueur ne peut jouer la rencontre décisive pour le titre lors de la dernière ronde du CVE que s'il a joué au moins un match durant la saison en cours.

*Commentaire* : Cet article a pour but d'empêcher un renfort artificiel qui fausserait la représentativité des équipes pour la dernière ronde. Il est tout à fait justifié pour l'attribution du titre valaisan mais n'a pas de sens pour les autres rencontres. La modification proposée pourrait éviter d'éventuels forfaits individuels.

### Article 5.4

*Etat actuel* : L'équipe qui reçoit ou celle qui est désignée en premier lieu dans le plan de tournoi a les Blancs aux échiquiers pairs.

*Modification proposée* : L'équipe qui reçoit ou celle qui est désignée en premier lieu dans le plan de tournoi a les Noirs aux échiquiers pairs.

*Commentaire* : La FSE a effectué cette modification l'année dernière.

D'autre part, je souhaiterais que le règlement actuel soit soumis à l'approbation de l'Assemblée des délégués. En effet, j'avais rédigé celui-ci le 22 octobre 2005, soit après l'AD 2005 qui m'avait attribué la responsabilité de l'organisation du championnat, mais avant le début du championnat 2005-2006. Les modifications apportées alors avaient pour but de permettre au championnat de se dérouler en une seule catégorie de jeu. Ce règlement n'avait jamais été formellement soumis à l'AD. J'aimerais que les délégués prennent conscience que le règlement, dans sa formule actuelle, laisse une grande possibilité de manœuvre au directeur du tournoi en ce qui concerne les modalités du championnat.

Je vous présente, Monsieur le président de l'UVE, mes salutations les meilleures

Alexandre Terrettaz

A handwritten signature in black ink, reading "Alexandre Terrettaz". The signature is written in a cursive style with a prominent initial 'A'.